

VOLEE DES STAGIAIRES DIPLOMATIQUES 1988/90

<u>Nom</u>	<u>Formation universitaire</u>	<u>Stage en Suisse</u>	<u>Stage à l'étranger</u>
DÜRLER Reto	lic. iur.	DDIP	Rome
FOTSCH Christian	lic. iur.	OFAEE	Mexico
GASSER Bernhard	lic. phil. I	Service économique et financier	Ankara
HAAS Giulio	lic. iur.	Délégation Genève	Bangkok
KOLLY Thomas	lic. iur. Rechtsanwalt	DOI	Paris (OCDE)
LAUER Jacques	lic. ès sciences politiques diplômé IUHEI	Division politique I Secrétariat politique	Belgrade
MEIER Christoph	lic. phil. I	Division politique II	Moscou
NOBS Beat	Dr. phil. I	DDA	San José
PETTER Dominique	lic. phil. I	DOI	Stockholm
PITTELOUD Jacques	lic. iur.	Secrétariat général	Ryad
REGAZZONI Bernardino	laurea in filosofia	Bureau de l'intégration	Abidjan
REICHLIN Andrea	lic. phil. I	Mission Genève	Paris (Ambassade)
SAGER Manuel	lic. iur. Master of Laws	Direction administrative	Athènes
SCHOENENBERGER Christian	dipl. Nat.wissensch. ETH	Division politique I	Bruxelles (Ambassade + Mission)
SIEBER Ivo	lic. iur.	DDA	Harare
THEVOZ Etienne	lic. ès lettres	Secrétariat politique Division politique I	Tel-Aviv
TOURON Louis-José	lic. ès lettres	Questions politiques spéciales	Lagos



a.224.124 - GRP/KF

3003 Berne, le 4 août 1988

SWI 9. Aug. 88 - 10

Note à Monsieur le Secrétaire d'Etat E. BrunnerAffectation à l'étranger
des stagiaires diplomatiques
de la volée 1988/90

En date du 21 juin 1988, nous vous avons soumis le plan des affectations des 17 stagiaires diplomatiques recrutés en janvier de cette année pour leur stage à l'étranger d'une durée de onze mois. La répartition en question a rencontré votre approbation.

Depuis lors, nous avons été amenés à prévoir un petit changement en affectant M. Ivo Sieber, précédemment prévu pour Beijing, à notre ambassade à Harare qui souffre d'une situation de personnel devenue particulièrement précaire. Vous trouverez, en annexe, la liste des affectations qui tient compte de cette modification.

Sauf avis contraire de votre part, M. de Graffenried annoncera, ce vendredi 5 août en fin d'après-midi, les affectations futures aux dix-sept stagiaires dont il s'agit.

(Manz)

SWI 9. Aug. 88 - 10

Annexe mentionnée